

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 95

MONTREAL, LE JEUDI 1<sup>ER</sup> MAI 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

## «Mer» Rouge et débordements politiques

Les élections fédérales auraient-elles dû être repoussées de quelques semaines pour permettre aux Manitobains de lutter contre les terribles inondations d'une rivière transformée, ce printemps, en monstrueuse mer Rouge? Divergences et contradictions autour d'une épouvantable catastrophe. Autres informations en page A 2.

Les crues, menaçantes depuis des semaines, étaient appréhendées autant que l'appel des Canadiens aux urnes. L'inquiétude a incité plusieurs médias à presser le premier ministre d'attendre quelque peu avant de solliciter un nouveau mandat. M. Chrétien n'en a rien fait. Toutefois, opportuniste comme pas un, il s'est rendu à Winnipeg samedi, le temps de serfer quelques mains, de lancer un sac de sable et de s'assurer que les caméras nationales montreraient sa vive sympathie, comme dit Preston Manning. Le lendemain, la campagne, déjà bien rodée, était enclenchée pour vrai.

Depuis lors, la controverse fait rage, quatre des cinq partis en lice s'accusant mutuellement de tenter de tirer parti du désastre naturel qui s'abat, une fois de plus, sur le Manitoba. Le gouvernement sait bien que personne n'y a le cœur à l'ouvrage — si ce n'est celui, impérieux, de prévenir le pire —, mais il fait valoir que, tout comme au Saguenay l'an dernier, Ottawa versera 90 % de l'aide aux sinistrés et à la reconstruction. Et les comités de ses candidats dans la région de Winnipeg, comme ceux des autres partis d'ailleurs, servent de centres d'aide et de secours.

Le chef réformiste et Jean Charest ont dit qu'ils ne feraient pas campagne au Manitoba tant que la crise ne sera pas résorbée. Non sans accuser M. Chrétien de faire de la politiciaille avec un drame dont l'ampleur est encore imprévisible. Car le pire de la mère de toutes les inondations est encore à venir, craint-on, en dépit des dispositions sans précédent qui ont été prises par le gouvernement, avec l'aide de milliers de bénévoles et de soldats canadiens.

Moins habile et expérimentée que M. Manning et le chef conservateur, leur collègue du NPD n'a pu éviter le piège. Dimanche, Alexa McDonough se réjouissait de ce que les électeurs aient, enfin, la chance de renverser le gouvernement et de redonner au NPD le rôle de conscience sociale qui est le sien. Nulle mention des crues qui menacent Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Pierre Jolys et tout le sud de Winnipeg, pire, la capitale elle-même. Le lendemain, elle s'insurge contre la hâte de M. Chrétien. Et mardi, elle clame qu'elle non plus ne fera pas campagne dans la province lourdement sinistrée, tant que la tourmente y fera rage. Mais c'est à Winnipeg, étrange paradoxe, que la chef du NPD affiche sa sympathie.

L'incident illustre à merveille la difficulté pour les politiciens de se comporter comme il se doit en pareille circonstance tragique. Comme au Saguenay l'an dernier, on s'attend à ce qu'ils fassent preuve de compassion et de leadership, tout en se montrant discrets et en ne volant pas la vedette aux vrais héros du drame, ceux qui sont sur la brèche jour et nuit. Présents, on les soupçonne de se faire du capital politique. Absents, on les accuse de manquer de cœur et de se fier du vrai monde.

Ajourner les élections manitobaines n'aurait en rien empêché ou allégé les inondations manitobaines. La machine libérale d'abord mais aussi celles de l'opposition n'en avaient plus que pour cette échéance; tous les autres enjeux ne comptaient que pour du menu fretin. On ne peut stopper sans encombre des bolides déjà en course. Et, si terribles soient-elles, les crues de la rivière Rouge ne peuvent suspendre le temps. Hélas, chaque saison, chaque année, apporte son lot de catastrophes, dans une région ou l'autre. Nul ne songe à s'y soumettre, mais plutôt à les combattre, à les maîtriser, avec acharnement.

Au Saguenay l'an dernier, au Manitoba présentement, les riverains des imprévisibles cours d'eau tumultueux — à l'instar de leurs ancêtres d'ailleurs — ne se laissent pas abattre par le déchaînement de forces naturelles. Elles tentent de reprendre ce que la détermination humaine leur a volé. Le harnachement génial le supprime sans cesse, depuis des millénaires, à la nature. Duel époustouflant d'ennemis indomptables.

Comme chez nous l'an dernier, le drame manitobain fait ressortir la vulnérabilité des implantations humaines et la fragilité des entêtements communautaires. Mais il en appelle aussi à la solidarité des sinistrés, de leurs voisins et concitoyens. Chaque jour, comme en juillet dernier, on la sent, on l'éprouve même, grâce à la magie des ondes et des images en direct dans notre salon. Et, comme pour le Saguenay, cette compassion brûle de se manifester concrètement. La Croix-Rouge est encore là pour canaliser cette vague de sympathie, de même que L'Armée du Salut, Jeunesse au Soleil et autres organismes caritatifs.

Pour l'instant, c'est l'essentiel qui importe. Selon l'ampleur de la tragédie, le directeur général des élections prendra les dispositions extraordinaires appropriées, quitte à retarder le scrutin dans les trois comtés (sur 14) affectés. Quant aux partis, qu'ils pratiquent vraiment la sourdine électorale qu'ils prêchent en faveur des éprouvés. Quitte à déterminer, en juin, lequel fut le plus empathique.

Comme chez nous l'an dernier, le drame manitobain fait ressortir la vulnérabilité des implantations humaines et la fragilité des entêtements communautaires. Mais il en appelle aussi à la solidarité des sinistrés, de leurs voisins et concitoyens. Chaque jour, comme en juillet dernier, on la sent, on l'éprouve même, grâce à la magie des ondes et des images en direct dans notre salon. Et, comme pour le Saguenay, cette compassion brûle de se manifester concrètement. La Croix-Rouge est encore là pour canaliser cette vague de sympathie, de même que L'Armée du Salut, Jeunesse au Soleil et autres organismes caritatifs.

Pour l'instant, c'est l'essentiel qui importe. Selon l'ampleur de la tragédie, le directeur général des élections prendra les dispositions extraordinaires appropriées, quitte à retarder le scrutin dans les trois comtés (sur 14) affectés. Quant aux partis, qu'ils pratiquent vraiment la sourdine électorale qu'ils prêchent en faveur des éprouvés. Quitte à déterminer, en juin, lequel fut le plus empathique.

MÉTÉO

Montréal Pluie. Risque d'orages. Venteux. Max: 16 Min: 6	Québec Pluie. Venteux. Max: 10 Min: 4
----------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------

Détails, page A 2

INDEX

Agenda..... B 6	Idées..... A 7
Annonces..... B 6	Le monde..... A 5
Avis publics... B 4	Les sports..... B 5
Bourse..... B 2	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés... B 6
Économie..... B 2	Politique..... A 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

LE MONDE

Sauf erreur, John Major perd le pouvoir aujourd'hui, page A 5



CULTURE

Sondage BBM: l'information bat de l'aile à Radio-Canada, page B 8



LES ACTUALITÉS

Trân Trieu Quàn rentre à la maison, page A 2

## Chrétien fait de l'unité nationale son «engagement principal»

Mais son Livre rouge ne propose aucune solution nouvelle

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien veut que les Canadiens lui fassent confiance pour les mener vers le XXI<sup>e</sup> siècle, mais son programme, dévoilé hier à Saskatoon, n'offre aucune solution nouvelle pour résoudre deux des principaux problèmes auxquels ils sont confrontés, soit l'unité canadienne et le chômage.

Sur le front de l'unité nationale qu'on présente comme «l'engagement principal» du gouvernement, l'équipe libérale et son

chef s'en tiennent à la théorie des petits pas et aux positions prises dans le dernier discours du Trône en faveur de la reconnaissance de la société distincte et de l'instauration de veto régionaux. En conférence de presse, hier, M. Chrétien a dit désirer réaliser l'enchaînement dans la Constitution de ces deux dernières notions, mais il a refusé de dire comment il s'y prendrait.

Ottawa ne peut le faire seul, a-t-il répété à maintes reprises, visiblement agacé par l'insistance des journalistes. La balle, selon lui, est clairement dans le camp des provinces, en particulier le Québec, à qui il a

promis de ne jamais changer la Constitution sans son consentement. Il a soigneusement évité de s'engager à prendre le bâton du pèlerin pour convaincre les autres provinces récalcitrantes, soit l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Invitée à compléter la réponse de son chef, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard, s'est montrée plus encline à prendre les devants. «On dit que la modernisation de la fédération inclut aussi des changements dans

■ La reconnaissance de la société distincte: mission impossible, dit Duceppe, page A 4  
■ Charest promet de baisser les impôts de 10 %, page A 4  
■ Pas de candidat autochtone contre Chrétien, page A 4  
■ L'éditorial de Michel Venne: Le train-train libéral, page A 6



VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN



Gilles Lesage

Le chef réformiste et Jean Charest ont dit qu'ils ne feraient pas campagne au Manitoba tant que la crise ne sera pas résorbée. Non sans accuser M. Chrétien de faire de la politiciaille avec un drame dont l'ampleur est encore imprévisible.

Car le pire de la mère de toutes les inondations est encore à venir, craint-on, en dépit des dispositions sans précédent qui ont été prises par le gouvernement, avec l'aide de milliers de bénévoles et de soldats canadiens.

Moins habile et expérimentée que M. Manning et le chef conservateur, leur collègue du NPD n'a pu éviter le piège. Dimanche, Alexa McDonough se réjouissait de ce que les électeurs aient, enfin, la chance de renverser le gouvernement et de redonner au NPD le rôle de conscience sociale qui est le sien. Nulle mention des crues qui menacent Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Pierre Jolys et tout le sud de Winnipeg, pire, la capitale elle-même. Le lendemain, elle s'insurge contre la hâte de M. Chrétien. Et mardi, elle clame qu'elle non plus ne fera pas campagne dans la province lourdement sinistrée, tant que la tourmente y fera rage. Mais c'est à Winnipeg, étrange paradoxe, que la chef du NPD affiche sa sympathie.

L'incident illustre à merveille la difficulté pour les politiciens de se comporter comme il se doit en pareille circonstance tragique. Comme au Saguenay l'an dernier, on s'attend à ce qu'ils fassent preuve de compassion et de leadership, tout en se montrant discrets et en ne volant pas la vedette aux vrais héros du drame, ceux qui sont sur la brèche jour et nuit. Présents, on les soupçonne de se faire du capital politique. Absents, on les accuse de manquer de cœur et de se fier du vrai monde.

Ajourner les élections manitobaines n'aurait en rien empêché ou allégé les inondations manitobaines. La machine libérale d'abord mais aussi celles de l'opposition n'en avaient plus que pour cette échéance; tous les autres enjeux ne comptaient que pour du menu fretin. On ne peut stopper sans encombre des bolides déjà en course. Et, si terribles soient-elles, les crues de la rivière Rouge ne peuvent suspendre le temps. Hélas, chaque saison, chaque année, apporte son lot de catastrophes, dans une région ou l'autre. Nul ne songe à s'y soumettre, mais plutôt à les combattre, à les maîtriser, avec acharnement.

Au Saguenay l'an dernier, au Manitoba présentement, les riverains des imprévisibles cours d'eau tumultueux — à l'instar de leurs ancêtres d'ailleurs — ne se laissent pas abattre par le déchaînement de forces naturelles. Elles tentent de reprendre ce que la détermination humaine leur a volé. Le harnachement génial le supprime sans cesse, depuis des millénaires, à la nature. Duel époustouflant d'ennemis indomptables.

Comme chez nous l'an dernier, le drame manitobain fait ressortir la vulnérabilité des implantations humaines et la fragilité des entêtements communautaires. Mais il en appelle aussi à la solidarité des sinistrés, de leurs voisins et concitoyens. Chaque jour, comme en juillet dernier, on la sent, on l'éprouve même, grâce à la magie des ondes et des images en direct dans notre salon. Et, comme pour le Saguenay, cette compassion brûle de se manifester concrètement. La Croix-Rouge est encore là pour canaliser cette vague de sympathie, de même que L'Armée du Salut, Jeunesse au Soleil et autres organismes caritatifs.

Pour l'instant, c'est l'essentiel qui importe. Selon l'ampleur de la tragédie, le directeur général des élections prendra les dispositions extraordinaires appropriées, quitte à retarder le scrutin dans les trois comtés (sur 14) affectés. Quant aux partis, qu'ils pratiquent vraiment la sourdine électorale qu'ils prêchent en faveur des éprouvés. Quitte à déterminer, en juin, lequel fut le plus empathique.

MÉTÉO

Montréal Pluie. Risque d'orages. Venteux. Max: 16 Min: 6	Québec Pluie. Venteux. Max: 10 Min: 4
----------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------

Détails, page A 2

INDEX

Agenda..... B 6	Idées..... A 7
Annonces..... B 6	Le monde..... A 5
Avis publics... B 4	Les sports..... B 5
Bourse..... B 2	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés... B 6
Économie..... B 2	Politique..... A 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

## Mario Tremblay part «la tête haute»

Il dénonce la «méchanceté» de certains journalistes

JEAN DION  
LE DEVOIR

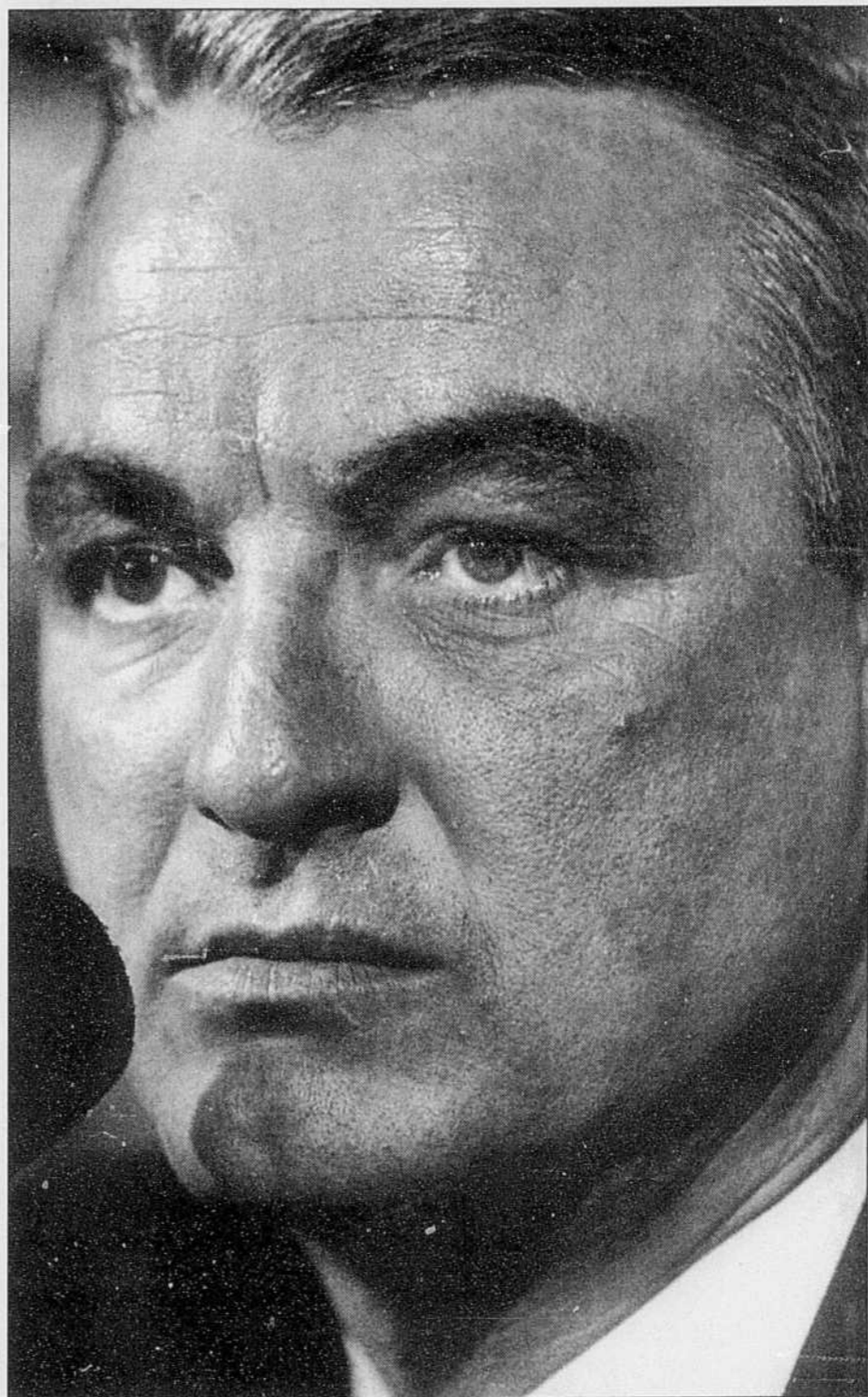
Tantôt au bord des larmes, tantôt le feu dans les yeux et la rage au cœur, Mario Tremblay a annoncé hier sa démission du poste d'entraîneur-chef du Canadien de Montréal, indiquant que les exigences liées à cette fonction étaient devenues pratiquement insupportables et s'en prenant sévèrement à certains représentants des médias pour la «méchanceté» dont ils ont fait preuve à son égard.

«Je préfère partir avant que ça aille trop loin», a résumé Tremblay lors d'une conférence de presse au Centre Molson, quatre jours après la défaite de son équipe aux mains des Devils du New Jersey en première ronde des séries éliminatoires de la coupe Stanley. Il faisait allusion à l'énorme pression médiatique à laquelle est soumis le pilote du Canadien, au stress qui en découle et aux répercussions sur sa vie familiale.

Le Tricolore, qui dévore ses entraîneurs de plus en plus rapidement, doit donc se mettre à la recherche d'un septième pilote en quinze ans après Bob Berry, Jacques Lemaire, Jean Perron, Pat Burns, Jacques Demers et Tremblay. Le directeur-gérant Réjean Houle a déclaré hier qu'aucun échecancier n'avait été fixé à cet égard. Il n'a pas voulu se laisser aller à des conjectures quant au successeur de Tremblay, qui aura été en poste pendant un peu moins de deux saisons complètes.

En tout cas, le prochain devra être «pa-

VOIR PAGE A 8: MARIO



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mario Tremblay, ému et furieux: «Je sais que certains [journalistes] voudraient me voir à genoux. J'ai toujours été juste avec tout le monde, mais certains veulent un traitement de faveur et je ne suis pas d'accord. Ceux-là me plantent des couteaux tous les jours.» Le prochain entraîneur du Canadien, a-t-il dit, devra être «patient, très patient et dur».

Les élections fédérales dans les provinces atlantiques

## Les libéraux respirent la confiance, mais Charest montre son nez

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

«Votez du bon bord!» On pourrait résumer à ces quelques mots le thème de la campagne que mèneront les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates dans les provinces atlantiques.

En 1993, les citoyens de cette région ont, comme le reste du pays, donné une raclée aux conservateurs et opté en masse pour les libéraux de Jean Chrétien, qui promettaient de remettre les gens au travail et d'éliminer la TPS. Seule la conservatrice Elsie Wayne a résisté au raz-de-marée libéral qui a englouti les 31 autres circonscriptions des quatre provinces atlantiques.

L'équipe de Jean Chrétien veut prouver à la région que cette recette l'a bien servie. Les partis d'opposition, eux, entendent démontrer que les préoccupations de la population ont été au contraire ignorées par ce vote monolithique.

Depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, la situa-

tion de l'emploi s'est légèrement améliorée dans l'est du pays, quoique de façon inégale. Les régions dépendantes d'industries saisonnières ont, de leur côté, subi les contrecoups de la réforme de l'assurance-chômage. Le moratoire sur la pêche à la morue a affecté plusieurs villages côtiers, bien qu'un généreux programme d'aide ait été offert aux pêcheurs. Les citoyens ont aussi vu trois provinces harmoniser leur taxe de vente avec la TPS fédérale.

Le Parti libéral du Canada est malgré tout resté le parti le plus populaire dans la région. Cependant, selon tous les sondages, ses appuis ont légèrement fléchi au profit du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique. Les deux partis ont dépassé la barre des 20 % et, selon Christian Bourque, de la firme de sondages Angus Reid, un parti peut espérer faire des gains lorsqu'il franchit ce seuil.

Les libéraux ne prennent pas l'élection à la légère mais ne s'inquiètent pas outre mesure de la force de leurs opposants, car on doute que leurs appuis

soient suffisamment concentrés pour leur assurer des victoires.

Le PC et le NPD en sont conscients et ont choisi de cibler leurs efforts et leur message. Les conservateurs misent sur la popularité du chef Jean Charest et le retour au bercail de leurs supporteurs traditionnels, note le coprésident de la campagne, le sénateur David Tkachuk. Indice de cette dernière tendance, le PC n'a pas eu de réelles difficultés à recruter des candidats dans la région. Le fait que Mme Wayne ait été la seule députée d'opposition à avoir parlé au nom des Maritimes ne sera pas, non plus, passé sous silence.

Les néo-démocrates, qui n'ont jamais eu une présence solide dans la région, la considèrent maintenant comme «la plus intéressante» pour eux. Le parti concentrera ses efforts dans quelques circonscriptions prometteuses, en particulier celle d'Halifax où se présente la chef Alexa McDonough. Ex-leader du NPD néo-écossais, elle jouit d'une bonne cote de popularité dans sa province.

Le NPD veut aussi se présenter comme le garant

VOIR PAGE A 8: NEZ

## Bombardier décroche un contrat majeur à New York

1,3 milliard pour construire 680 voitures de métro

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Bombardier a battu son propre record à New York en signant hier un contrat de 1,3 milliard \$ CAN pour la conception, la fabrication et la livraison de 680 voitures de métro. Le contrat comprend en outre une option pour 200 voitures supplémentaires, ce qui porterait le prix de vente total à 1,6 milliard.

Les retombées économiques seront importantes aussi bien au Québec que dans l'Etat de New York. Une centaine de professionnels s'ajoutent au personnel des ingénieurs à Saint-Bruno et à l'usine de La Pocatière; le nombre des employés passera de 500 à 1000; à Plattsburgh, Bombardier triplera la superficie de son usine et créera quelque 500 emplois.

Dans une conférence de presse vidéo depuis la métropole américaine, Jean-Yves Leblanc, président du Groupe transport de Bombardier, a déclaré que «ce contrat confirme le leadership de Bombardier dans ce secteur d'activités». Il a souligné que la Metropolitan Transportation Authority/New York City Transit (MTA/NYCT) sert de référence pour les régies de transport à travers le monde.

Bombardier avait obtenu un premier

VOIR PAGE A 8: BOMBARDIER



LE DEVOIR

## MONTREAL

Transport en commun

## L'ex-patron de la STCUM dénonce l'incohérence des élus

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le directeur général démissionnaire de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), Trefflé Lacombe, a dénoncé hier l'«incohérence» des interventions des élus municipaux et provinciaux dans le domaine du transport public.

Dans une ultime sortie à titre de directeur général de la plus grande société de transport au Québec, M. Lacombe a prédit des jours plutôt sombres au transport en commun dans la région métropolitaine de Montréal.

«Il va falloir mettre un terme à l'incohérence», a lancé hier M. Lacombe, qui a dirigé la STCUM au cours des cinq dernières années. Le gouvernement du Québec dit qu'il n'a pas d'argent pour bâtir des ponts, alors il va privilégier le transport en commun. Il institue un organisme qui s'appelle l'AMT pour améliorer le transport régional. Et au même moment, les municipalités de la CUM diminuent leurs

contributions au transport en commun. Ça m'apparaît un peu difficile de réconcilier tout ça.»

«J'ai de la misère avec un discours qui dit "on va privilégier le transport en commun" alors que par la même occasion, on retire de l'argent», a ajouté M. Lacombe, qui a été l'un des principaux responsables du «virage clientèle» et de l'assainissement des relations de travail au sein de la STCUM.

M. Lacombe a expliqué hier qu'il a remis sa démission après une réunion du conseil d'administration de la Société de transport, tenue lundi de la semaine dernière. «On a fait une rétrospective sur mon mandat et à la fin de cette discussion j'ai compris qu'il y avait une différence de vues entre certains membres du conseil et moi-même», a-t-il expliqué.

Pour tout dire, M. Lacombe était en désaccord avec les «valeurs et orientations» du conseil d'administration en place depuis deux ans. Il aurait souhaité que la STCUM s'ajuste aux changements démographiques, se dote de moyens pour lutter contre la baisse de l'achalandage,

s'adapte au resserrement des finances publiques au lieu d'attendre simplement que l'on fixe son budget. «Ce type de gestion n'est pas naturel dans une entreprise publique», écrit-il dans la rétrospective qu'il a présentée au conseil.

En 1992, sous la présidence de Robert Perreault, un vent de relance avait soufflé sur la STCUM. Mais en 1995, lorsque que M. Perreault a été remplacé par le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, ce vent est tombé, a-t-il en outre déclaré. «Quand le nouveau conseil d'administration est arrivé en 1995, il a contesté tout ce qui était dans la relance, a soutenu M. Lacombe. Autant on était au développement avec M. Perreault, autant on est à la rationalisation avec M. Ryan.»

Fait à souligner, la contribution de la CUM au financement de sa société de transport n'a eu de cesse de chuter au cours des dernières années. En 1992, la participation des 29 villes de l'île était de 305,3 millions de dollars. En 1996, elle avait fondu à 294,8 millions. Résultat? Le service en a pris pour son rhume.

Selon Trefflé Lacombe, il est impératif de tenir un vaste «débat de fond», interpellant les élus, les sociétés de transport, les groupes de pression et les usagers, afin de relancer le transport public sur l'île de Montréal.

«Si on est imprudent, on va prendre de très mauvaises décisions. Les sondages faits auprès de la population démontrent que l'avantage prépondérant de Montréal face aux banlieues était le transport en commun, soutient-il. Si on pénalise le transport en commun, on pénalise l'avantage de la ville.»

«Il n'y a pas grand monde qui parle en faveur du transport en commun sur l'île», a ajouté M. Lacombe avec dépit.

Le conseil de la STCUM a par ailleurs déniché hier un remplaçant à M. Lacombe, ce dernier étant aujourd'hui à la recherche d'un emploi.

Jacques Fortin, un économiste, prend ainsi la relève. M. Fortin œuvrait à la STCUM depuis huit ans. Il occupait jusqu'à tout récemment la fonction de directeur du service de la planification financière et du budget.

Bibliothèques publiques

Voilà  
InternetPAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Les Montréalais pourront maintenant naviguer sur Internet dans les bibliothèques publiques de la ville... comme ces deux bonnes dames aux cheveux blancs qui, il y a quelques jours, à la bibliothèque Langelier, se précipitaient vers l'ordinateur pour explorer avec plaisir le site web du Vatican.

Mardi dernier, le maire de Montréal Pierre Bourque a en effet officiellement inauguré le service d'accès public à Internet, qui permettra d'ici quelques mois de doter toutes les bibliothèques de quartier ainsi que la Bibliothèque centrale de 75 postes Internet au total, répartis en 25 lieux (23 bibliothèques de quartier, la Bibliothèque centrale et la Phonothèque).

Ces derniers jours, trois postes Internet ont été ouverts à la bibliothèque Langelier, un à la bibliothèque Salaberry et 14 à la Bibliothèque centrale, rue Sherbrooke Est.

D'ici deux semaines on ouvrira un poste Internet aux bibliothèques Georges-Vanier, Hochelaga et Saint-Charles, et l'ensemble du programme d'implantation se poursuivra jusqu'au printemps 1998, au rythme d'environ une bibliothèque à toutes les trois semaines.

Ce projet est rendu possible grâce à une subvention de 630 000 \$ du Fonds de l'autoroute de l'information pour l'achat d'ordinateurs et d'équipements. En fait, avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications, le soutien gouvernemental s'élève à environ 850 000 \$, et différents services de la Ville de Montréal ont contribué à la coordination du projet, à la formation du personnel, aux travaux d'aménagement, etc.

La navigation est gratuite sur Internet pour les abonnés des bibliothèques — en fait, tous les Montréalais peuvent être gratuitement abonnés aux bibliothèques de la Ville.

Mais les autorités municipales conseillent de réserver d'avance sa période de navigation (on prévoit pour le moment une période d'une heure pour les adultes et de 30 minutes pour les enfants). Si on se fie à l'achalandage actuellement observé à Langelier, le projet remportera un franc succès. «Il n'y a pas une seule plage horaire de libre à Langelier», de dire Claudette Lechasseur, du service de la culture de la Ville de Montréal.

Le programme Internet fait partie d'un grand programme d'informatisation des bibliothèques montréalaises amorcé il y a quelques années. La Bibliothèque centrale ouvrait récemment un site web qui permet de consulter tous les titres en catalogue dans les bibliothèques de la ville.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

NUES et peintes comme des léopards exotiques, des femmes membres du groupe People for the Ethical Treatment of Animals ont manifesté hier, rue de la Gauchetière, afin de dénoncer le commerce des vêtements fabriqués en fourrure naturelle. «Plutôt à poil qu'en fourrure», disait leur pancarte.

## Rencontre avec les cols bleus

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque a entamé hier les premières discussions avec le syndicat des cols bleus dans le cadre des compressions de 250 millions de dollars imposées par le gouvernement du Québec aux municipalités.

Comme l'a indiqué hier la porte-parole au cabinet du maire, Christiane Théberge, cette rencontre doit permettre d'évaluer l'ouverture syndicale face à l'état dans lequel se retrouve Montréal.

Le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel a annoncé vendredi dernier les voies que devraient emprunter les municipalités pour assumer une nouvelle charge annuelle de 500 millions, et ce, à compter de janvier prochain. Ainsi, la moitié de cette facture doit être absorbée notamment par des regroupements de services entre municipalités et établissements publics et parapublics (santé et éducation, par exemple), a indiqué le ministre Trudel. Les autres 250 millions

correspondent à une baisse de 6 % de la masse salariale des employés de la fonction publique municipale.

Les cols bleus de Montréal ont signé au début de l'année une convention collective valide jusqu'en 2000. La réouverture du contrat de travail risque d'être tumultueuse. C'est vrai à Montréal et pour l'ensemble des municipalités puisque les grandes centrales syndicales ont promis de livrer bataille. A moins que Québec n'aide les municipalités, comme elles le réclament, par une loi spéciale.

Sentant le terrain glissant, le maire Bourque entreprendra la semaine prochaine une tournée dans les lieux de travail des cols bleus pour rencontrer les travailleurs et tâter le pouls. Cette série de visites s'étendra jusqu'à la fin du mois.

A l'origine, le Service du personnel de la Ville avait proposé au cabinet du maire de rassembler les cols bleus dans un aréna pour leur faire une présentation. Le scénario a été rejeté: il aurait coûté 200 000 \$ aux contribuables montréalais alors que l'heure est à l'austérité.

La commission Poitras

## Keable ouvre une brèche dans le témoignage de Barbeau

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Serge Barbeau ne se serait pas contenté de demander au patron des enquêtes criminelles de mettre son poing sur la table (le 4 octobre 1995) pour empêcher le boycottage de l'escouade Carcajou par des enquêteurs opposés à la suspension de quatre de leurs confrères dans l'affaire Matticks. Il ne se serait pas limité non plus — comme il l'a expliqué la semaine dernière —, à demander à trois de ses directeurs généraux adjoints de convoquer les cinq directeurs aux enquêtes criminelles pour obtenir leur collaboration dans l'enquête interne sur l'affaire Matticks en évoquant la possibilité de tenir «une séance de placement pour déplacer cette gang-là», ou, comme il l'a ajouté hier, «de les suspendre tous» si cette collaboration n'était pas obtenue.

Pour acheter la paix, selon Jean Keable, qui poursuivait hier son contre-interrogatoire, il aurait aussi autorisé, lors de la ronde de négociations qui se déroulait à ce moment-là entre la SQ et ses 4000 policiers, qu'une clause de la convention collective soit modifiée pour garantir à ceux qui pourraient un jour être accusés d'un acte criminel (comme ce fut le cas pour les quatre policiers impliqués dans l'affaire Matticks) d'être suspendus avec plein salaire et non à demi-solde, comme pouvait le décider jusque-là le directeur général. Telle est la principale thèse développée, hier, par M<sup>e</sup> Keable, devant la commission Poitras, thèse que M. Barbeau s'est efforcé de rejeter sans succès toutefois à expliquer pourquoi la copie de l'entente porte la date du 25 septembre 1995, alors que son procès verbal de l'état major de la Sûreté, et une déclaration publique de l'ex-président du syndicat des policiers de la SQ, l'accord serait plutôt intervenu dans la semaine du 3 octobre, ce qui coïncide exactement avec la mise en opération de l'escouade Carcajou.

Une erreur du procès verbal de l'état major, a semblé dire, hier, M. Barbeau.

Pourtant, dans une déclaration signée par M. Barbeau et remise aux enquêteurs Bouchard et Turcotte le 14 mars 1997, Barbeau écrit que les policiers qui doivent se joindre à l'escouade Carcajou refuseront d'y participer à moins que ne soit levée la suspension des quatre policiers soupçonnés de parjure dans l'affaire Matticks, ou que des accusations en bonne et due forme soient déposées «rapidement» contre eux.

Furieux de voir leurs collègues suspendus sans qu'aucune accusation n'ait été déposée contre eux — un délai de 21 jours s'est en effet écoulé entre la date de leur relevé par le service des affaires internes de la SQ et leur mise en accu-

sation, «une éternité» selon des policiers —, les enquêteurs en avaient tout autant contre la façon de MM. Boudreau, Isabelle et Arsenaull de mener leur enquête interne dans l'affaire Matticks.

Or, dans sa déclaration, M. Barbeau écrit qu'il n'est pas question pour lui de revenir sur sa décision (de relever les quatre policiers). Restait donc le dépôt rapide d'accusations. Mais là encore, cette fois selon le témoignage de M. Barbeau hier, l'intervention du numéro un des enquêtes criminelles (André Dupré) auprès des protestataires, n'a jamais porté sur une quelconque promesse à ce chapitre. Dupré leur aurait seulement donné l'assurance que «la portion de l'enquête interne portant sur les quatre policiers était terminée».

Mais comment alors expliquer la décision des enquêteurs de se joindre quand même à Carcajou? Nul ne le sait. Pour le moment.

La journée d'hier a par ailleurs été marquée par un autre chassé-croisé de dates, de noms et d'événements qui, en apparence, n'avait absolument aucun rapport les uns par rapport aux autres, mais qui, de toute évidence, visaient à placer Barbeau en position d'être contredit éventuellement par d'autres témoins qui défilent devant la commission.

Il apparaît aussi que Keable aura du mal à faire sortir de la bouche de Barbeau la moindre révélation significative, mais qu'il mise beaucoup sur les imprécisions de son témoignage pour miner sa crédibilité dès que les trois enquêteurs dans l'affaire Matticks seront appelés à témoigner.

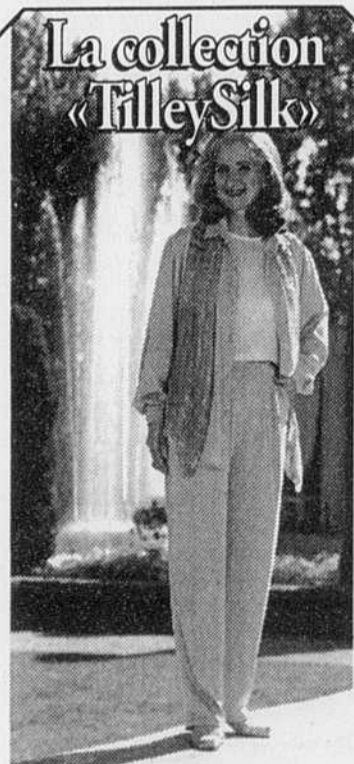
Keable en a d'ailleurs donné un bel exemple, hier, en parlant de Mario Simard, le seul policier de la SQ à avoir pleinement collaboré avec les enquêteurs chargés de faire la lumière sur les ratés de l'affaire Matticks — et qui a démenagé à Québec pour sa propre sécurité.

Jusqu'à hier, M. Barbeau avait toujours affirmé qu'il avait suspendu Simard le 10 juin 96 après avoir appris, lors du procès des quatre policiers, qu'il s'était parjuré dans le procès des frères Matticks en 1995.

Or hier, sans que personne ne s'en rende trop compte, il a réussi à faire dire à Barbeau, après l'avoir fait valser dans un tourbillon de dates, qu'il savait depuis la fin octobre 1995 que Simard s'était parjuré au cours de ce procès — à la suite d'une rencontre avec Gilles Saint-Antoine, coordonnateur de l'enquête interne. Octobre 1995: c'est cinq mois avant que Simard ne l'avoue publiquement lors du procès des quatre policiers.

Et qu'a fait Simard de décembre 1995 à avril 1996? Il a travaillé à Québec comme patrouilleur de la SQ!

Suspendu pour parjure? Non. Suspendu une fois son parjure rendu public.



Nos vêtements «TilleySilk» sont les plus beaux, les plus élégants de notre gamme de produits. Vous pouvez compter sur eux pour une allure élégante en toute occasion, du bureau à l'opéra, de la petite terrasse pittoresque aux restaurants les plus chics. Le tissu ressemble à s'y méprendre à une soie de poids moyen de la plus haute qualité. Pourtant, cette microfibre tissée au Japon peut être lavée et séchée à la machine et vous permet d'aller de fête en fête sans aucun repassage.

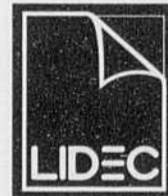
**Tilley Endurables**  
1050 ave. Laurier Ouest  
272-7791  
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE  
1-800-465-4249

NOTRE NOUVELLE COLLECTION  
PRINTEMPS-ÉTÉ 1997  
EST ARRIVÉE!Club 402-HOMME  
À votre service depuis 15 ans

**COSTUMES**  
importés d'Italie  
au prix de gros  
100% laine  
Coupe exclusive  
De 299 \$ à 475 \$  
le costume

Du lundi au vendredi  
De 9 h 30 à 18 h  
Samedi de 10 h à 16 h  
Tous les soirs après 18 h  
sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,  
Suite 200, Montréal  
(514) 861-3636



NOUVEAUTÉ

SIR H.-G. JOLY  
DE LOTBINIÈRE  
CÉLÉBRITÉS /  
Collection  
biographique

64 pages, 9 \$  
Jacques Lamarche

Fils unique de l'héritière des seigneurs Chartier de Lotbinière, élevé à Paris dans la rigueur d'une vieille famille huguenote, il découvre le pays de ses ancêtres à 21 ans et devient, en juillet 1861, député à l'Assemblée législative du Canada-Uni. Il le demeurera durant 25 ans.

Le seul Français huguenot québécois à diriger un gouvernement, le sixième seigneur de Lotbinière, mort dans sa résidence à Québec à 79 ans, méritait qu'un écrivain s'intéresse à son histoire presque oubliée, ne serait-ce que pour rappeler celle de l'un des grands partis politiques du Québec qu'il fonda... il y a 120 ans.

**LIDEC inc.**  
4350, avenue de  
l'Hôtel-de-Ville  
Montréal (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone: (514) 843-5991  
Télécopieur: (514) 843-5252  
Adresse internet:  
http://www.lidec.qc.ca

**TAPIS**  
CARPETTES  
LIQUIDATION  
INVENTAIRE  
**50%**  
DE RABAIS  
Ouvert jeu. & ven. : 9 h à 21 h  
Sam. 9 h à 17 h. Dim. : 12 h à 17 h  
SPÉCIAL TPS & TVQ  
**CLUB TAPIS DÉCOR**  
3645, boul. St-Joseph Est, Montréal  
1090, Laurier Ouest, Outremont  
**729-0891**

**LISA**  
«POSTE DE REPOS»  
**BONALDO**  
LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES  
105, St-Paul ouest, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étage, Montréal  
Tél.: (514) 899-0597

# LE DEVOIR

## LES SPORTS

### HOCKEY

#### ÉLIMINATOIRES

Demi-finales (Quatre de sept)  
**Association de l'Est**  
 Samedi  
 N.Y. Rangers au New Jersey, 19h30 (SRC)  
 Philadelphie à Buffalo, 20h (CBC)  
**Dimanche**  
 N.Y. Rangers au New Jersey  
 14h (CBC, SRC, Fox)  
**Lundi**  
 Philadelphie à Buffalo, 19h30 (CBC)

#### Association de l'Ouest

**Dimanche**  
 Edmonton au Colorado, 20h30 (CBC)  
 Anaheim à Detroit, 19h30  
**Dimanche**  
 Edmonton au Colorado, 19h30 (CBC)  
 Anaheim à Detroit, 14h (Fox)  
**Mardi**  
 Detroit à Anaheim, 22h30  
**Mercredi**  
 Colorado à Edmonton, 20h30 (CBC)

### BASEBALL

#### LIGUE NATIONALE

**Hier**  
 Los Angeles 7 Philadelphie 5  
 San Francisco 6 Pittsburgh 1  
 Houston 6 Montréal 8  
 Atlanta 12 Cincinnati 3  
 San Diego 2 N.Y. Mets 6  
 Florida 2 St. Louis 6  
 Chicago Cubs au Colorado  
**Aujourd'hui**  
 Atlanta à Cincinnati, 12h35.  
 Los Angeles à Philadelphie, 13h05.  
 San Francisco à Pittsburgh, 13h35.  
 Houston à Montréal, 13h35.  
 Florida à St. Louis, 13h35.  
 San Diego à N.Y. Mets, 13h40.  
 Cubs de Chicago au Colorado, 15h05.

#### LIGUE AMÉRICAINE

**Hier**  
 Detroit 8 Milwaukee 4  
 Anaheim 7 Boston 11  
 Oakland 11 Cleveland 9 (10 m)  
 Seattle 2 N.Y. Yankees 3  
 Toronto 1 Kansas City 0  
 Baltimore 12 Minnesota 3  
 Texas 6 Chicago 2  
**Aujourd'hui**  
 Anaheim à Boston, 18h05.  
 Oakland à Cleveland, 19h05.  
 Toronto à Kansas City, 20h05.  
 Baltimore au Minnesota, 20h05.

### Expos 8, Astros 6

## Des lanceurs généreux, une attaque prolifique

RICHARD MILO  
 PRESSE CANADIENNE

Les Expos ont remporté une victoire à leur image pour terminer le mois d'avril à .500 (12-12). Il y a eu beaucoup de points des deux côtés!

Refusant de démissionner, les Expos ont mis fin à une séquence de trois défaites en l'emportant 8-6 contre les Astros devant 12 348 personnes.

Ils tiraient de l'arrière 4-1 à la troisième. Carlos Perez (4-1) a remporté sa quatrième victoire de la saison grâce à l'appui inconditionnel que l'attaque des Expos lui accorde en ce début de saison. A ses cinq dépôts, ils ont marqué 39 points.

Perez a porté son dossier en carrière à 12-3 au Stade olympique même s'il a donné neuf coups sûrs et cinq points en six manches. Il a survécu à une manche désastreuse, la troisième, au cours de laquelle les Astros ont marqué quatre points à l'aide de cinq coups sûrs.

Mark Grudzielanek a réussi quatre simples pour porter à 15 sa séquence de matchs avec au moins un coup sûr mais c'est David Segui qui a été le héros offensif en produisant quatre points. Segui a claqué son quatrième circuit de la saison, un coup de trois points qui a donné l'avance 5-4. Il a également réussi un simple d'un point dans la poussée de trois points à la cinquième.

Darryl Kile (1-2) n'avait pas sa bonne étoffe et il n'a pas franchi la quatrième manche. Il a donné neuf coups sûrs, quatre buts sur balles et cinq points, dont quatre mérités. Le circuit de Segui lui a fait le plus mal mais ce

n'était qu'une question de temps avant que les Expos l'envoient aux douches. Son contrôle était absent.

Il tirait constamment de l'arrière sur les frappeurs alors qu'à son départ précédaient contre les Giants, il n'avait donné aucun but sur balles en sept manches et deux tiers. Kile, en fait, a mieux frappé qu'il n'a lancé car il a contribué à la poussée de quatre points à la troisième en obtenant un simple, son premier coup sûr de la saison.

Les Expos ont réussi 13 coups sûrs, les Astros 11. Shane Andrews a commis une erreur, sa sixième erreur de la saison. Elle a coté un point. Ugueth Urbina a enregistré son deuxième sauvetage de la saison.

#### Des problèmes au monticule

Les Expos ont besoin d'aide au monticule et un échange semble possible. Le nom de Mike Lansing a été mentionné au cours des derniers jours. Il constitue un bon appât. Mais une équipe à la recherche d'un joueur de deuxième but at-elle un lanceur partant à échanger?

Lansing, dont la moyenne s'élevait à .211 avant la rencontre d'hier, éprouve des difficultés au bâton depuis le début de la saison. Mais c'est le genre de vétéran en retour duquel les Expos pourraient obtenir un lanceur partant. Les spéculations sont alimentées par le retour de Vladimir Guerrero, qui doit rejoindre les Expos à San Diego au cours du week-end.

Le retour de Guerrero signifie que F.P. Santangelo pourrait être utilisé moins souvent dans la formation partante.

### Séries éliminatoires

## Deviils, Flyers, Avalanche et Ducks devraient poursuivre

JEAN DION  
 LE DEVOIR

Six prédictions exactes sur huit en première ronde, ajoutez à cela les Sénateurs qui ont échappé leur série en prolongation du septième match, et bon, ne comptez pas sur nous pour nous vautrer dans le péché véniel qu'est la vantardise, mais nous ne sommes pas peu fiers de cette prestation. Surtout que nous avons ordinairement tendance à nous mettre le doigt dans l'œil jusqu'à l'omoplate en de pareilles circonstances.

En fait, seuls les Blues de Saint Louis, annoncés vainqueurs en 6, ont véritablement déçu nos attentes malgré deux jeux blancs du vieux Grant Fuhr. Le New Jersey, les Rangers et Philadelphie ont passé comme dans du beurre, comme prévu, Colorado s'est ressaisi à temps, nos chers Ducks nous ont donné la frousse mais ont terminé leur série comme dans les films de Disney, Edmonton nous a comblés d'aise même s'ils ne la méritaient pas, et n'eût été la mitaine molle de Ron Tugnutt, on serait peut-être encore en train de jouer à Buffalo. Remarque toutefois qu'il est peut-être mieux pour les jeunes Sénateurs de fermer boutique maintenant. Le supplice qui les attendait au New Jersey aurait pu les démoraliser pour plusieurs années...

N'empêche. Avec une telle faculté de voyance, pas ques-

tion de s'arrêter en si bon chemin. Voici donc ce que nous révèle notre boule de cristal achetée lors d'une liquidation de faillite pour la deuxième ronde du détail de la LNH:

■ New Jersey en 5 contre les Rangers de New York. Un peu trop facile, entend-on là-bas au fond de la classe? Pas tant que ça. Les Rangers ont vraiment de vieilles jambes et les Devils exploitent un système sans faille, certes. Mais Andreychuk, Guerin et Zelepukin sont sur le carreau, et il ne faut jamais compter Gretzky et Messier pour battus. De plus, si le Canadien en a gagné une contre les Devils, les Rangers devraient pouvoir en souteur deux, non?

■ Philadelphie en 5 contre Buffalo. Une série à sens unique au premier coup d'œil. Les Sabres ont démontré contre Ottawa qu'ils pouvaient compenser par l'ardeur l'absence de talent, mais les Flyers ne sont pas les Sénateurs. La fatigue des Sabres, la situation de Dominik Hasek et le rendement de Garth Snow pourraient peser lourd dans la balance.

■ Colorado en 5 contre Edmonton. Sympathiques, les Oilers. Mais les carottes sont cuites. Personne ne peut arrêter l'Avalanche avant la finale de la coupe Stanley. Même Cujjo.

■ Anaheim en 7 contre Detroit. Il est toujours plaisant d'éliminer les Red Wings, ces éternels perdants, quand ça compte. Une bonne série offensive en perspective, enfin. Selanne et Kariya, sachons l'espérer, l'emporteront sur Yzerman et Shanahan.

## Tremblay a l'appui de la classe politique

Québec (PC) — La démission de Mario Tremblay a eu des échos jusqu'à Québec où l'entraîneur du Canadien de Montréal a eu droit à de sincères marques de sympathie.

Le premier ministre Lucien Bouchard estime que Mario Tremblay peut être fier de ce qu'il a accompli à la tête du Canadien et que son élimination rapide face aux Devils du New Jersey, samedi, ne devrait pas l'empêcher

de poursuivre sa carrière ailleurs. *«Je voudrais dire à Mario qu'il peut partir la tête haute. Je pense que sa carrière n'est pas terminée. Je voudrais lui souhaiter bonne chance»*, a déclaré M. Bouchard.

*«Je voudrais dire à Mario que le sport, parfois, c'est aussi dur que la politique»*, a-t-il ajouté.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard,

également natif du Lac-Saint-Jean, a fait comprendre que Mario Tremblay avait pris la bonne décision. *«Il n'avait pas d'équipe et il n'y en aurait pas eu une l'année prochaine»*.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a enfin indiqué qu'il avait «toujours eu beaucoup de sympathie» pour Tremblay. *«C'est un gars déterminé. [...] Ça été très dur pour lui parce qu'il avait le CH tatoué sur le cœur»*.

Téléphone: 985-3344

## AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

### COMBATTRE LES VIOLATIONS ET NON LES SUBIR



#### CHINE

Bao Ge, condamné à trois ans de camp de travail. Délit: avoir voulu former une organisation de défense des droits de la personne.

AMNISTIE INTERNATIONALE  
 SECTION CANADIENNE / FRANCOPHONE  
 (514) 766-9766



### APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs: 840-4903  
 Extérieur: 1-800-324-1759

#### Ville de Salaberry-de-Valleyfield

##### APPEL D'OFFRES

La ville de Salaberry-de-Valleyfield requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants:

**Travaux d'infrastructures 97-04**  
 Les soumissions (dépot 25 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au vendredi 16 mai 1997 à 14 h au 61, rue Ste-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro de dossier.

1-800-256-7774  
 Un service de l'U.M.Q.



### AVIS PUBLICS

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE N° 1318-3

AVIS PUBLIC est donné aux PERSONNES INTÉRESSÉES qu'à sa séance générale tenue le 23 avril 1997, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le PROJET DE RÈGLEMENT suivant:

• N° 1318-3 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble n° 1318 de façon à ne plus assujettir à l'approbation préalable d'un plan d'aménagement d'ensemble toute demande de modification des règlements d'urbanisme dans la zone H-744.

QUE l'objet du projet de règlement n° 1318-3 est le suivant:

1. La section VI du règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble n° 1318 est abrogée;

La zone visée est décrite ci-dessous:

**ZONE H-744:**

**Au nord:** par le boul. Graham;

**Au nord-est:** par la ligne arrière des lots donnant sur la rue Fleet côté nord-est;

**À l'est:** par la ligne latérale ouest du lot 628-204;

**Au sud:** par les avenues Beaumont et Dunbar;

**À l'ouest:** par le chemin Rockland et la ligne latérale est des lots 623-2113 et 623-2756;

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chapitre A-19.1), le maire expliquera le contenu du projet de règlement n° 1318-3 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet à une ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION le lundi 12 mai 1997, à 19 h à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, pour laquelle un préavis de sept (7) jours francs est donné par la présente;

QUE les personnes intéressées peuvent consulter ledit projet de règlement durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

#### VENTE AUX ENCHÈRES

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de la Loi sur les

crédits et villes une vente aux enchères aura lieu le samedi 10 mai 1997, à

10 h aux ateliers municipaux, 180, chemin Clyde, pour sa défaire des articles

non réclamés et de surplus suivants:

2 véhicules

21 bicyclettes

Équipement de bureau dont 5 bureaux, divers meubles et chaises,

4 imprimantes, 2 appareils à micro-fiches, etc.;

Articles divers tels que : équipement d'exercice et électronique, casiers en

métal, 1 téléviseur, 1 coffre-fort, etc.

Donnés à Ville Mont-Royal le 1<sup>er</sup> mai 1997.

La greffière, C. Josée Katz, o.m.a./C.M.C.



### AVIS PUBLICS

#### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N° 1310-40 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1310

AVIS PUBLIC est donné aux PERSONNES INTÉRESSÉES qu'à sa séance générale tenue le 23 avril 1997, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT suivant sans changement:

• N° 1310-40 modifiant le règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait aux usages permis, aux marges de recul arrière et aux marges de recul latérales dans la zone I-106 (chemin Bates).

QUE l'objet du projet de règlement n° 1310-40 est le suivant:

• de diminuer les marges de recul arrière à 0 et les marges de recul latérales à 0 d'un côté et à 1,2 mètre de l'autre côté dans la zone I-106; et

• d'autoriser l'usage de lofts commerciaux dans la zone I-106;

QU' en vertu des dispositions du règlement n° 113 de la Communauté urbaine de Montréal, le règlement n° 1310-40 ci-haut mentionné n'a pas eu à être soumis à la Communauté urbaine aux fins de l'examen de sa conformité aux objectifs de son schéma d'aménagement et des dispositions du document complémentaire.

QUE par conséquent, le règlement n° 1310-40 entre en vigueur à la date de la publication de cet avis, soit le 1<sup>er</sup> mai 1997.

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1310 (PROJET DE RÈGLEMENT N° 1310-41)

AVIS PUBLIC est donné aux PERSONNES INTÉRESSÉES qu'à sa séance générale tenue le 23 avril 1997, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le 1<sup>er</sup> PROJET DE RÈGLEMENT suivant:

• N° 1310-41 modifiant le règlement de zonage n° 1310 par, d'une part, le remplacement des usages de la zone habitation H-744 par l'usage « commerces et services divers » (le numéro de la zone H-744 étant remplacé par C-218), le remplacement des usages de la zone habitation H-650 (secteur Dunbar) par l'usage « industrie légère » (le numéro de la zone H-650 étant remplacé par I-108), la création de la nouvelle zone H-748 à même une partie de la zone H-743 et, d'autre part, l'établissement des dispositions particulières à ces nouvelles zones.

QUE l'objet du projet de règlement n° 1310-41 est le suivant:

1. Le plan de zonage n° Z-1/1 du règlement de zonage n° 1310 est modifié par:

1<sup>o</sup> la création, à même une partie de la zone habitation H-743, de la nouvelle zone d'habitation H-748;

2<sup>o</sup> le remplacement de la zone habitation H-650 par la nouvelle zone industrie légère I-108;

3<sup>o</sup> le remplacement de la zone habitation H-744 par la nouvelle zone commerces et services divers C-218;

Les zones visées sont décrites ci-dessous:

**ZONE H-743:**

**Au nord:** par la ligne arrière des lots faisant front au boulevard Graham côté nord et par l'avenue Brookfield;

**À l'est:** par la ligne arrière des lots faisant front au chemin Rockland côté est et par le chemin Rockland;

**Au sud:** par l'avenue Monmouth, par la ligne latérale sud du lot 613-169, par le boulevard Graham et par la ligne arrière des lots faisant front au boulevard Graham côté sud;

**À l'ouest:** par le chemin Dumfrines;

**ZONE H-744:**

**Au nord:** par le boul. Graham;

**Au nord-est:** par la ligne arrière des lots donnant sur la rue Fleet côté nord-est;

**À l'est:** par la ligne latérale ouest du lot 628-204;

**Au sud:** par les avenues Beaumont et Dunbar;

**À l'ouest:** par le chemin Rockland et la ligne latérale est des lots 623-2113 et 623-2756;

**ZONE H-650:**

**Au nord:** par l'avenue Dresden, par une ligne médiane parallèle à l'avenue Dresden traversant le lot 623-2895, par la ligne arrière des lots donnant sur le côté nord de l'avenue Dunbar et par l'avenue Dunbar;

**À l'est:** par le chemin Clyde, par la ligne latérale est du lot 623-2113 et par le chemin Rockland;

**Au sud:** par la limite entre Ville Mont-Royal et Ville d'Outremont et par l'emprise de la voie ferrée du CP;

**À l'ouest:** par la limite entre Ville de Montréal et Ville Mont-Royal et par le chemin Abécadare;

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

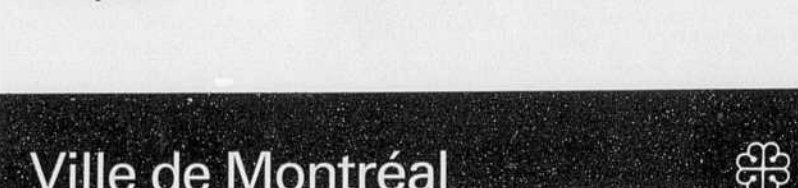
QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chapitre A-19.1), le maire expliquera le contenu du projet de règlement n° 1310-41 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet à une ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION le lundi 12 mai 1997, à 19 h à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, pour laquelle un préavis de sept (7) jours francs est donné par la présente;

QUE les personnes intéressées peuvent consulter ledit projet de règlement durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donnés à Ville Mont-Royal le 1<sup>er</sup> mai 1997.

La greffière, C. Josée Katz, o.m.a./C.M.C.

### Avis public



#### Service du greffe

Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (C-11)

- 453-4535-4537, avenue de l'Esplanade

- 4469-4471-4473-4473A, avenue Christophe-Colomb

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relatif à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir, en complétant et en signant le formulaire fourni par la Ville à cet effet. Ces commentaires doivent être reçus au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, H2Y 1C6, au plus tard le lundi 12 mai 1997. Le formulaire est disponible dans les bureaux Accès Montréal.

Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'Habitation: 872-0551.

Montréal, le 1er mai 1997

Le greffier, Léon Laberge

- 2090-2092, rue de Bordeaux

- 4656-4658-4660, rue Saint-Urbain

- 1860-1862-1864-1866-1868, rue Sherbrooke Est

- 4943-4945, avenue Lacombe

- 4650-4652-4654, rue Saint-Urbain

- 828-832, rue La Gauchetière Est

- 426-428-430, avenue Laurier Est et 5080, rue Rivard

Montréal, le 1er mai 1997

Le greffier, Léon Laberge

#### Travaux dans les villes de Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur

Comté Les Chutes-de-la-Chaudière

Appel d'offres no : 0152-30-01-41-35

Réhabilitation de quatre (4) entrées de service, la réfection de deux (2) trop-pleins totalisant environ 450 mètres dans le lit du fleuve, l'ajout de déflecteurs et de repères de débordement dans des postes de pompage et regards existants ainsi que divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Saint-Nicolas; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Hôtel de ville de Saint-Nicolas; a/s M. Marcel Frigon, greffier, 1240, chemin Filtreau, Saint-Nicolas (Québec) G7A 1A5. Le : jeudi 22 mai 1997 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION : Cautionnement .....(68 000,00 \$) ou chèque visé ou autre .....(34 000,00 \$) N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.